

Intra CL

Public

1 groupe de Managers de
la Caf de Touraine

Modalités pratiques

4 jours supplémentaires
aux entretiens du 30
janvier

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

4800.00

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

4800.00

Optimiser son organisation en dynamisant les savoirs être : Développer la capacité des managers à porter le service vers une nouvelle organisation - CAF 37

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°1 de la convention N°5/18 – EGOC / CAF de Touraine

PROGRAMME

Optimiser son organisation en dynamisant les savoirs être

« Développer la capacité des managers à porter le service vers une nouvelle organisation »

Intervenant : Nicolas RAIMBAULT

Durée - Dates : 4 journées supplémentaires à la journée mentionnée dans la
convention n°5/18

- le 11 avril 2018 - le 17 mai 2018 - le 7 juin 2018 – le 3 juillet 2018

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à
17h

Lieu : TOURS : Siège de la CAF- 1 rue A Fléming

Effectif : 1 groupe de managers de la Caf de Touraine - Effectif validé par
une feuille de présence

Objectifs

La CAF de Touraine souhaite renforcer les compétences de ses managers
prestations et leur redonner un espace de créativité permettant de
redynamiser chaque acteur autant dans sa façon d'être que dans ses
objectifs et missions.

Contenu

3 journées collectives avec le groupe des managers - **Les 11 avril 2018 - 17 mai 2018 - 7 juin 2018**

Objectif : Co-construire une vision du rôle de chacun pour une organisation efficiente

Travailler sur les savoirs être

La posture de manager et non de contremaître !

Positiver et agir.

Appétences des uns et des autres

Le rôle du manager

Prioriser les tâches

Assurer la cohésion et le travail en équipe

Gérer les tensions et le stress des équipes

Définir les modalités de travail (gestion du risque, contrôle des résultats)

Fédérer autour du sens de l'activité

Favoriser le développement d'une expression collective

Impliquer les agents et les rendre acteur des choix et des évolutions

L'environnement et les objectifs

Les attributions causales (internes et externes)

Accepter et faire le deuil !

Fixer des objectifs et déterminer la cible (direction Caf)

Développer les logiques de transversalité et de complémentarité (avec le PAA notamment)

1 journée en grand groupe (AQ, Dominique MARTIN, les managers, Camille LOUVETRUEFF) pour clôturer l'ensemble du travail. **Le 3 juillet 2018**

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenant

Nicolas RAIMBAULT, Consultant Formateur PerfandCo

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf



Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
